

Réunions

La formation professionnelle : les changements pour l'entreprise

Après des années d'hésitation, les partenaires sociaux se sont mis d'accord sur un texte de réforme de la formation professionnelle.

Si l'objectif affiché est de réduire les inégalités d'accès à la formation et de faciliter celle-ci tout au long de la vie professionnelle, on peut y déceler des transformations à venir dans les entreprises qui toucheront la formation en profondeur mais aussi l'emploi.

De nouveaux dispositifs vont voir le jour. De nouveaux types de contrat de travail vont faciliter l'adaptation des salariés. La formation pourra se faire sur ou en dehors du temps de travail, dans et par l'entreprise ou à l'extérieur avec les formateurs.

Comment aborder les changements qui touchent votre activité ? Comment anticiper leurs effets ?

Pour répondre à ces questions, la CCI de Calais organise le mercredi 14 avril de 17 heures à 19 heures une conférence sur le thème :

"Réforme de la formation : ses effets sur l'entreprise et son environnement" présentée par Philippe Bernier, docteur en Droit, professeur Associé à l'université de Lille 1, consultant en ingénierie de formation à CAXO

Le sujet est d'une grande importance. 2004 est l'année de mise en œuvre pour la préparation de la formation de 2005. Dès l'été 2004, l'alternance modifiée transforme l'emploi. Il faut connaître le nouveau dispositif.

Il s'agit d'une opportunité pour l'entreprise de se différencier en appliquant rapidement les directives.

Département Conseil aux Entreprises :
par téléphone :
03.21.46.00.06
par fax : 03.21.46.00.99
par mail :
conseilentreprise@calais.cci.fr

IDEE Littoral

La boutique de gestion IDEE Littoral organise une réunion d'information sur sa formation à la création d'entreprise, le vendredi 16 avril, à 10h, à l'IUT du Littoral, 19, rue Louis-David. Pendant 190 heures, une formation en marketings techniques de vente, en comptabilité et gestion vous permettra de monter l'étude de faisabilité de votre future entreprise et de préparer vos futures négociations bancaires. Cette formation débutera le 10 mai et se terminera le 30 juin. Elle s'adresse aux porteurs d'un projet d'installation ou de reprise dans tous les secteurs d'activité. Les formations IDEE Littoral sont gratuites pour les demandeurs d'emploi et pour les salariés.

IDEE Littoral, 5, rue de Vic, 62100 Calais, Tél. 03.21.96.47.00. - Mail : idee.littoral.calais@wanadoo.fr



CCI Calais
Chambre de Commerce et d'Industrie

UNE NOUVELLE STRUCTURE D'EMPLOI CRÉÉE À CALAIS

L'emploi à la portée de tous

Sous le patronyme de portage salarial se cache un dispositif innovant et séduisant tant pour les donneurs d'ordre que pour les salariés.

Le portage salarial peut sembler complexe, puisqu'il combine en quelque sorte les principes de l'intérim, du travailleur indépendant, et du contrat "classique" en CDD ou CDI. Mais il présente la particularité de faire intervenir un intermédiaire, en l'occurrence la société calaisienne Axe Synergie Job (ASJ), sur lequel repose en fait le bon fonctionnement du principe du portage salarial. Elle peut donc désormais imposer le portage à Calais, puisqu'elle fonctionne depuis le 1^{er} avril.

«Concrètement, Axe Synergie Job est une structure d'hébergement salarial, résume Fabrice Monchiet, gérant d'ASJ. Le portage salarial fonctionne en fait avec trois intervenants, qui sont en fait trois partenaires (voir ci-contre). Le portage salarial est un système qui s'adresse au départ aux cadres, qui vont "vendre" un service à une société sous forme d'une mission, mais on peut très bien imaginer l'ouverture à différents corps de métiers, un peintre par exemple. A la différence de l'intérim, il s'agit d'intervenir sur un besoin qui n'existe pas sur l'entreprise qui est la demandeuse.

Un chef d'entreprise qui peut avoir besoin, à un moment donné, d'une mission de conseil sur tel ou tel point précis, a tout intérêt à avoir recours au portage salarial.»

Avantages multiples

Tout commence par la signature entre l'intervenant et Axe Synergie Job d'un contrat définissant le champ d'action de l'intéressé. Malgré la signature de ce document, le statut du bénéficiaire du portage ne change pas.

«Le "porteur" va alors pouvoir démarcher les entreprises sous la bannière "portage salarial", trouver sa ou ses missions, Axe Synergie Job se chargeant de le conseiller tout au long de sa quête, en mettant à sa disposition des outils commerciaux, comme des cartes de visite, complète Fabrice Monchiet. Une fois la mission identifiée, nouvelle convention, mais à trois cette fois : ASJ, l'intervenant, et l'entreprise "cliente". Nous y définissons la nature de la mission, sa durée, son coût. L'entreprise "cliente" va en fait régler une facture établie par ASJ, et c'est nous qui allons prendre en charge la rémunération de l'intervenant. Celui-ci bénéficie d'un contrat de travail en bonne et due forme, avec cotisations patronales et salaria-



Ancien chef de magasin, Fabrice Monchiet est devenu le "monsieur portage salarial" à Calais.

les "classiques". Mais il n'a absolument pas à se soucier de la moindre démarche, puisque c'est nous qui les prenons en charge. L'intervenant peut ainsi se consacrer à sa mission, en toute tranquillité. La société y retrouve également son compte, puisqu'elle paye une prestation, sur laquelle elle peut donc récupérer la TVA.»

Le but avoué du portage est de répondre à l'évolution du secteur tertiaire, en plein développement. C'est aussi une passerelle qui peut déboucher sur le passage «à son compte» de l'intervenant, mais également sur un CDD ou un CDI au sein de l'entreprise pour laquelle il est intervenu.

«En France, le portage salarial commence à être connu, mais aux Etats-Unis, il est ancré dans les mentalités depuis le début des années 80», conclut Fabrice Monchiet. Ce dernier l'a découvert tout simplement grâce à internet. Alors qu'il n'est implanté que depuis le 1^{er} avril à Calais, Fabrice Monchiet encadre déjà sept consultants adeptes du portage salarial.

Laurent GEUMETZ

➤ Axe Synergie Job, portage salarial. On peut contacter Fabrice Monchiet par téléphone au 03.21.35.17.26., par télécopie au 03.21.34.18.61., ou par e-mail asjportagesalarial@hotmail.com

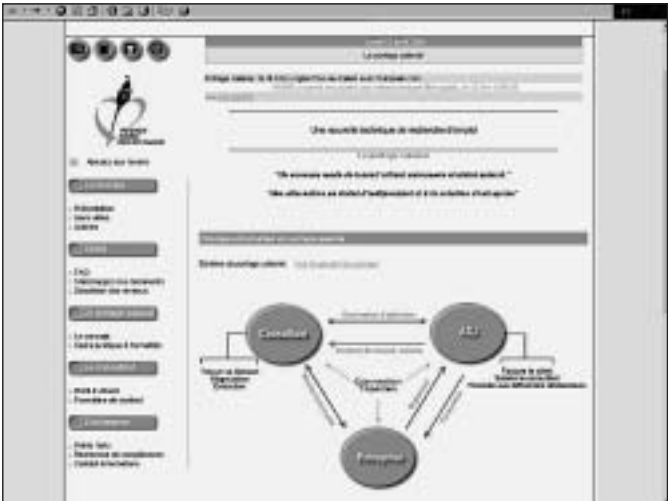
Un site internet précurseur

Pour découvrir toutes les facettes du portage salarial, le site d'Axe Synergie Job est une référence : il détaille concrètement toutes les spécificités de ce type de structure d'hébergement salarial, et détaille la démar-

che à accomplir pour y souscrire, que l'on soit du côté de l'intervenant ou du côté de l'entreprise demandeuse. «Personnellement, c'est grâce au web que j'ai découvert la formule "portage salarial", explicite Fa-

brice Monchiet. J'ai contacté des syndicats, et des responsables de structures similaires, et je me suis mis en place à Calais, sous statut juridique EURL (l'Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée est une SARL constituée d'un seul associé. Elle est soumise aux mêmes règles qu'une SARL classique, exception faite toutefois, des aménagements rendus nécessaires par la présence d'un associé unique).»

Avec la société Européale. Com, le site internet devrait évoluer vers un forum "emploi" à dimension régionale, avec différents volets consacrés à l'emploi classique (CDD, CDI, stages), aux alternatives (portage salarial, intérim) et aux "volontaires" (création d'entreprise, statut indépendant). «Ce sera quelque chose de réactif, de dynamique, avec des liens vers les associations de cadres, par exemple, ou vers "destination emploi", une publication spécialisée.»



<http://www.le-portage-salarial.net>

Le portage de A à Z

Le portage correspond à une nouvelle forme de travail qui permet à une personne non immatriculée comme indépendant de réaliser des missions pour une entreprise en toute autonomie avec un statut de salarié. On parle de portage salarial combinant l'autonomie du statut d'indépendant et la couverture sociale d'un salarié.

Ce faisant, le "consultant" gère lui-même sa clientèle, il négocie ses honoraires et la durée de ses contrats avec ses clients.

De son côté, la société de portage transforme ces honoraires en salaires. Elle lui permet donc d'être débarrassé des démarches administratives (comptables, juridiques et sociales). Le consultant bénéficie tout au long de sa mission des mêmes avantages qu'un salarié : une couverture sociale, un salaire, le droit aux indemnités de l'Assedic et une prévoyance.

Ces avantages sont fournis au consultant moyennant une «commission de portage» définie dans le contrat passé entre la société de portage et le nouveau travailleur autonome.

Parcours

Etape 1 : Le consultant signe avec la société de portage une convention d'adhésion qui fixe les modalités de l'activité du consultant dans la structure juridique de la dite société de portage.

Etape 2 : Le consultant décroche. Il a négocié lui-même le tarif et la durée de mission.

Etape 3: La société de portage va signer un contrat commercial avec l'entreprise cliente et le consultant, contrat qui définit précisément la mission au sein de l'entreprise.

Etape 5: Avant le début de votre mission, signature d'un contrat de travail classique, régi par le droit du travail.

Etape 6: Le déroulement de la mission

Le rôle d'Axe Synergie Job est de faciliter l'autonomie du consultant et la finalisation de ses contrats. Dès la signature du contrat d'adhésion, ASJ met à la disposition du consultant un kit comprenant : cartes de visite ASJ, contrats, fiches infos, notes de frais, feuilles d'activités, etc.